

Monteur câbleur électronique (H/F)

92230 GENNEVILLIERS [Accéder à l'annonce en ligne](#)

 Contrat de travail temporaire

 Temps plein

 Dès que possible

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 Durée : 18 mois

L'entreprise

Acteur majeur du recrutement et du travail temporaire, ERGALIS accompagne chaque année près de 20 000 candidats en CDI, CDD, intérim. Notre agence de Cergy est spécialisée en TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES.

Notre client, filiale d'un groupe américain spécialisé en technologie de pointe, recherche un/e Monteur câbleur électronique H/F

Le poste

Sous la responsabilité du Responsable Production Electronique, le Câbleur est responsable, d'effectuer le câblage des instruments et des différents sous-ensembles qui les composent.

Vous aurez pour mission : - Câbler des sous-ensembles électroniques sur table ; - Câbler les instruments en plateforme ; - Réaliser des travaux de câblage prototype sur demande ; - Effectuer le moulage de sous-ensembles électroniques spécifiques ; - Effectuer un auto-contrôle de son travail ou contrôler celui de ses collègues ; - Prendre note des priorités de production et des consignes auprès du Responsable du service Électronique de Production.

Le profil recherché

Vous avez un avantage si vous avez :

- CAP/BEP électronique ; - Diplôme d'agent de montage et de câblage en électronique ou équivalent ; - 5 ans d'expérience en câblage de baies ou de sous-ensembles électroniques ; - Connaissances en anglais technique appréciée.

Profil recherché : - Bonnes connaissances en câblage de type interconnexions ; - Techniques de soudure de composants, de sertissage de cosses et de moulage ; - Lecture de schéma électrique, électronique et de plans d'implantation ; - Utilisation de binoculaire et d'appareils de mesure électriques (multimètre, gaussmètre) ; - Rigueur, méthode, précision, minutie ; - Respect du port des EPI ; - Réalisation du travail de manière autonome.

Avantages : Horaires flexibles ; - Des avantages du comité social et économique au bout de 3 mois d'ancienneté ; - D'une prise en charge à 100% de votre mutuelle ; - D'une prise en charge à 75% de votre titre de transport IDF et à 50% hors IDF ; - D'un accord de participation généreux au bout de 3 mois d'ancienneté ; - D'un accès au restaurant d'entreprise avec une prise en charge du plateau repas.

Salaire : 30/35K€ selon profil